

Tunnel du Fréjus

Galerie de sécurité ou 2nd tunnel de transport ?

Historique :

Suite à de multiples accidents routiers au niveau des tunnels européens, et notamment celui du tunnel du Fréjus (Modane) en 2005, les autorités ont décidé la construction d'une galerie de sécurité au niveau de celui-ci. Ce projet prévoyait, initialement, la construction d'une galerie de sécurité d'un diamètre d'environ 5m. Puis en 2007, la largeur de la galerie de sécurité passe à 8,20m. L'enquête publique préalable à la construction de cet ouvrage a été menée fin 2007 à Modane. Le début des travaux est prévu pour la fin de cette année, début 2009.

Nos interrogations :

1 – **La largeur de la galerie de sécurité :**

Prévue à environ 5 m en 2003, celle-ci a été portée à 8,20m en 2007 et cela sans explications probantes. Pourtant, la norme des galeries de sécurité des ouvrages de même catégorie en Europe se situe entre 4 et 5m.

**Pourquoi doubler le diamètre de la galerie de sécurité ?
Pourquoi 8,20 m pour le seul Fréjus ?**

2 – **Déroulement de l'enquête publique**

- Une seule réunion publique avec publicité inexistante (pas de campagne d'affichage, associations concernées prévenues la veille).
- Alors que ce projet concerne un axe de transport européen majeur, le dossier technique ne pouvait être consulté qu'à la seule mairie de Modane (ni en préfecture, ni sur internet).

**Pourquoi a-t-on voulu une enquête publique à minima ?
Quel intérêt à une telle confidentialité ?**

3 - Les autorités refusent le dialogue

- sur 938 contributions déposées, 936 se sont déclarées : « Pour une galerie de sécurité à condition que celle-ci soit ramenée à un diamètre d'environ 5m comme cela était prévu initialement ». Face à cela le commissaire enquêteur (supposé être indépendant), n'a pas jugé utile d'organiser une réunion publique ou de demander une expertise complémentaire. Il a tout simplement donné un avis favorable en ne prenant aucun compte de l'avis des citoyens. Pourquoi ?
- Face à cette attitude, un certain nombre d'associations a sollicité un entretien avec le Préfet. Celui-ci, jugeant que tout s'était déroulé dans les normes, a refusé de les recevoir.

Pourquoi un tel refus du débat de la part des autorités ? Que craignent les autorités ?

4 – Le financement de l'ouvrage :

La galerie de sécurité de 8m a un coût estimé à 360 M d'euros. Hors on ne connaît toujours pas les sources de financement. L'autoroute de Maurienne n'est à l'heure actuelle pas rentable.

A l'heure où l'on entend de tout côté que les caisses sont vides, question :

Qui va payer ? Comment cet investissement va-t-il être amorti ?

Pour information: La société Italienne (SITAF) concessionnaire du tunnel n'a jamais caché que compte tenu de l'investissement, elle était favorable à un tunnel « utile ». En effet doubler le tunnel, c'est à terme plus de poids lourds, donc plus d'argent pour les sociétés d'autoroute. Voilà peut être le moyen de payer ces fameux 360 M d'euros. Sans doute le moyen aussi de rentabiliser l'autoroute de Maurienne et ainsi pouvoir enfin la privatiser pour renflouer un petit peu les caisses de l'état.

Nos craintes

1 – La transformation de la galerie de sécurité en tunnel de transport

Les autorités affirment qu'une galerie de 8,20m n'offre pas assez de sécurité pour servir de tunnel de transport.

Mais :

Le tunnel du Mont Blanc (Haute Savoie) est un tunnel de transport à double sens et n'a qu'une largeur de 7m avec une galerie de sécurité de 2m.

Il n'y a donc à l'heure actuelle aucun frein technique pour transformer cette galerie de sécurité en 2nd tunnel de transport.

2 – Le tunnel du Fréjus : point de passage obligé entre la France et l'Italie

Les autres points de passage de la frontière Franco-italienne sont appelés à réduire leur capacité :

- **Tunnel du Mont Blanc** : le classement du site du Mont Blanc au patrimoine mondial de l'UNESCO appelle l'activité du tunnel à être réduite. De plus, le tunnel du Mont Blanc d'une largeur de 7m avec une galerie de sécurité de 2m offrira à terme, une carence de sécurité telle vis-à-vis du futur Fréjus, que le maire de Chamonix afin d'éviter tout procès suite à un accident qui se déroulerait au niveau de son tunnel, sera dans l'obligation d'interdire la circulation des poids lourds internationaux par son ouvrage.
- **Autoroute A8 et passage Nice Vintimille** : Le projet de contournement autoroutier de Nice a été abandonné. Les élus locaux veulent mettre en place des mesures limitant le trafic poids lourds sur l'autoroute A8.

Suite à ces 2 décisions, les poids lourds vont forcément se réorienter vers le tunnel du Fréjus. Qu'est ce qui empêchera alors de transformer la galerie de sécurité en 2nd tunnel de transport ?

Pour information: Les tunnels suisses du Lötschberg et du Gothard ne capteront pas une partie du trafic du Fréjus. En effet, une votation suisse impose de diviser le trafic des poids lourds par deux.

Nos demandes

**Face à tous ces éléments que penser de ce projet ?
Est ce une manière déguisée de doubler le tunnel du Fréjus ?**

Notre position :

Nous soutenons sans ambiguïté la construction d'une galerie de sécurité.

MAIS

Nous refusons la largeur de 8,20m qui en tout état de cause ne correspond pas à des besoins de sécurité.

En conséquence nous demandons :

- **Que la galerie de sécurité construite soit d'une largeur entre 4 et 5m comme initialement prévu.**
- **L'ouverture d'un débat public sur la question des transports en Savoie afin que tous prennent connaissances de la problématique et que les solutions alternatives au tout routier soient mises en œuvre ?**

Si on laisse faire : la transformation de la galerie de sécurité en tunnel de transport est tout à fait envisageable. Si cela se réalisait, un flux massif de poids lourds s'orienterait sur la Savoie, entraînant ainsi l'augmentation des pics de pollution. Pour recevoir cet afflux de camions, les routes devraient être aménagées :

La construction du contournement autoroutier de Chambéry serait alors inévitable.